



## MUSÉE DU SUCRE INDUSTRIEL

DÉPARTEMENT DU PATRIMOINE INDUSTRIEL SUCRIER  
MAIRIE DE MOTRIL

### VISITES

#### MARDI AU SAMEDI

11:00 / 12:00 / 13:00 / 16:00 / 17:00

11:00 / 12:00 / 13:00 / 18:00 / 19:00 (15 JUIN À 15 SEPT)

#### DIMANCHE

11:00 / 12:00 / 13:00

### RÈGLEMENT DE VISITE

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LE RÈGLEMENT DE VISITE.

Pour commencer votre visite, attendez d'être accompagné par votre guide.

- . Pour entrer dans le musée, vous devez y être autorisé par votre guide.
- . Ne vous écartez pas de l'itinéraire indiqué par le guide et les panneaux sur le site.
- . En cas d'évacuation, sortez par la porte la plus proche du lieu que vous visitez.
- . Vous pouvez photographier et filmer pour un usage privé, mais pas à des fins commerciales ou publicitaires.
- . Les enfants de moins de 12 ans doivent toujours être accompagnés de leurs parents ou tuteurs.

### N'OUBLIEZ PAS

Il est interdit de fumer et de jeter des déchets dans l'enceinte du musée.

La sucrerie est une zone piétonne.

L'accès est réservé aux véhicules autorisés.

### MERCI DE VOTRE VISITE

N'hésitez pas à contacter les agents d'accueil, ils sont là pour vous aider

